

Bruxelles, le 9 juin 2022
(OR. en)

10064/22

FIN 648

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: Pour la secrétaire générale de la Commission européenne,
Madame Martine DEPREZ, directrice

Date de réception: 8 juin 2022

Destinataire: Secrétariat général du Conseil

N° doc. Cion: COM(2022) 401 final

Objet: RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL ET À LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE Rapport
annuel sur la gestion et la performance du budget de l'UE – Exercice
2021

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2022) 401 final.

p.j.: COM(2022) 401 final



Strasbourg, le 7.6.2022
COM(2022) 401 final

RAPPORT DE LA COMMISSION

**AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL ET À LA COUR DES COMPTES
EUROPÉENNE**

Rapport annuel sur la gestion et la performance du budget de l'UE – Exercice 2021



Annual Management and Performance Report for the EU Budget

Volume I

FINANCIAL YEAR

2021

[#EUBUDGET](#)

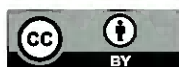
INTEGRATED FINANCIAL AND
ACCOUNTABILITY REPORTING 2021

Budget

The European Commission is not liable for any consequence stemming from the reuse of this publication.

Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2022

© European Union, 2022



The reuse policy of European Commission documents is implemented by Commission Decision 2011/833/EU of 12 December 2011 on the reuse of Commission documents (OJ L 330, 14.12.2011, p. 39). Unless otherwise noted, the reuse of this document is authorised under a Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) licence (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). This means that reuse is allowed provided appropriate credit is given and any changes are indicated.

For any use or reproduction of elements that are not owned by the European Union, permission may need to be sought directly from the respective rightholders.

All photos © European Union, unless otherwise stated.

2021 Annual Management and Performance Report for the EU Budget – Volume I

Print	ISBN 978-92-76-49919-0	ISSN 2599-7084	doi:10.2761/022851	KV-AQ-22-001-EN-C
EPUB	ISBN 978-92-76-49866-7	ISSN 2599-7092	doi:10.2761/07897	KV-AQ-22-001-EN-E
PDF	ISBN 978-92-76-49892-6	ISSN 2599-7092	doi:10.2761/093153	KV-AQ-22-001-EN-N

Also available:

2021 Annual Management and Performance Report for the EU Budget – Volume II – Annexes

Print	ISBN 978-92-76-51013-0	ISSN 2599-7084	doi:10.2761/733952	KV-AQ-22-002-EN-C
EPUB	ISBN 978-92-76-51014-7	ISSN 2599-7092	doi:10.2761/748965	KV-AQ-22-002-EN-E
PDF	ISBN 978-92-76-51012-3	ISSN 2599-7092	doi:10.2761/285345	KV-AQ-22-002-EN-N

2021 Annual Management and Performance Report for the EU Budget – Volume III – Technical annexes

Print	ISBN 978-92-76-51105-2	ISSN 2599-7084	doi:10.2761/762638	KV-AQ-22-003-EN-C
EPUB	ISBN 978-92-76-51106-9	ISSN 2599-7092	doi:10.2761/487237	KV-AQ-22-003-EN-E
PDF	ISBN 978-92-76-51104-5	ISSN 2599-7092	doi:10.2761/064137	KV-AQ-22-003-EN-N

Le «Rapport annuel sur la gestion et la performance du budget de l'UE – Exercice 2021» constitue, avec ses annexes, la principale contribution de la Commission à la procédure de décharge annuelle¹ par laquelle le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne examinent l'exécution du budget de l'UE. Il est établi en application des obligations qui incombent à la Commission au titre du traité sur le fonctionnement de l'UE² et du règlement financier³. L'exécution du budget de l'UE est une responsabilité partagée. La Commission collabore étroitement avec les États membres et avec d'autres partenaires et organisations.

Le rapport se compose de trois parties:

- la partie I expose les faits et réalisations clés de la gestion budgétaire pour 2021;
- la partie II présente une image plus complète de l'exécution du budget de l'UE. L'annexe 1 fournit une vue d'ensemble de la performance du budget de l'UE en 2021. L'annexe 2 donne un bon aperçu du contrôle interne et de la gestion financière. L'annexe 3 porte sur les aspects relatifs à la performance et à la conformité de la facilité pour la reprise et la résilience;
- la partie III contient des annexes techniques à l'appui du rapport. Elle comprend l'annexe 4 «Vue d'ensemble des performances des programmes» qui fournit des informations détaillées sur la performance de chaque programme.

Le présent rapport fait partie de l'ensemble plus large de rapports financiers et sur la responsabilité intégrés⁴, qui comprend également, entre autres, les comptes annuels consolidés⁵, des prévisions à long terme concernant les entrées et les sorties futures au cours des cinq années à venir⁶, le rapport d'audit interne⁷ et le rapport sur le suivi de la décharge⁸.

¹ La procédure de décharge annuelle est la procédure par laquelle le Parlement européen et le Conseil donnent leur approbation finale à l'exécution du budget pour une année donnée et tiennent la Commission politiquement responsable de l'exécution du budget de l'UE (https://ec.europa.eu/info/strategy/eu-budget/how-it-works/annual-lifecycle/assessment/parliaments-approval_fr).

² Article 318 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

³ Article 247, paragraphe 1, points b) et e), du règlement financier.

⁴ Article 247 du règlement financier.

⁵ Article 246 du règlement financier.

⁶ Article 247, paragraphe 1, point c), du règlement financier.

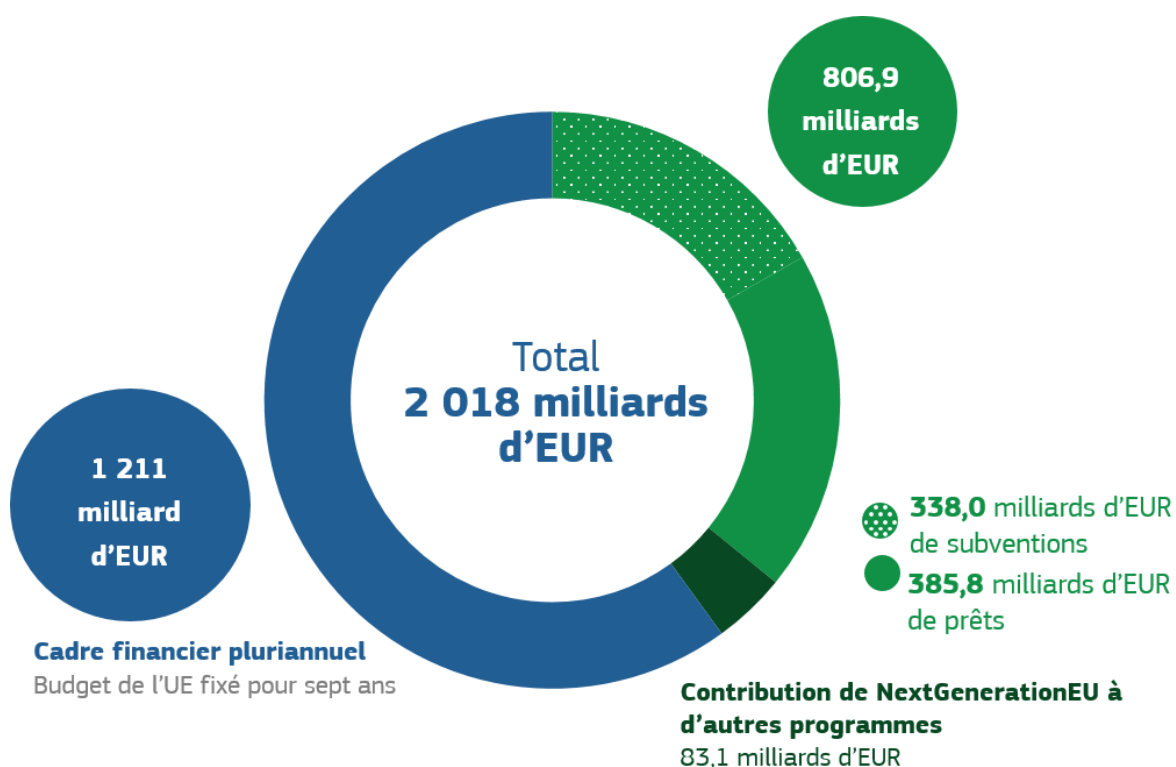
⁷ Article 118, paragraphe 8, du règlement financier.

⁸ Article 261, paragraphe 3, du règlement financier.

Relever le défi: l'UE investit dans un avenir plus vert, plus numérique et plus résilient

En 2021, l'UE a envoyé un signal de solidarité et de force, en neutralisant les effets d'une crise sans précédent. La solidarité a été essentielle pour contenir la pandémie de COVID-19 et atténuer ses conséquences économiques et sociales. La campagne de vaccination la plus vaste et la plus rapide de l'histoire de l'UE a été menée grâce à l'achat commun de vaccins, rendu possible par l'utilisation innovante du budget de l'UE au moyen de l'instrument d'aide d'urgence. Le budget de l'UE a aussi financé l'infrastructure de délivrance et de vérification des certificats numériques COVID-19, qui fait figure de norme bien au-delà des frontières de l'UE. L'UE a aidé les citoyens et les entreprises à surmonter les conséquences de la crise. Dans le même temps, elle a répondu aux défis planétaires.

L'UE est parvenue non seulement à surmonter la crise, mais aussi à saisir les occasions qui en ont découlé. Le budget de l'UE permet à l'Europe de se préparer à l'avenir en anticipant sa réponse aux grands défis liés à l'action pour le climat et à la numérisation. Il prévoit des investissements dans un avenir plus durable et plus résilient pour l'UE et ses États membres. Avec le cadre financier pluriannuel 2021-2027, l'instrument de relance spécifique NextGenerationEU est au cœur de l'action collective de l'UE. Grâce à un train de mesures de relance record de plus de 2 000 milliards d'EUR, l'économie de l'UE a commencé à se redresser dès 2021, soit plus rapidement que prévu.



Le cadre financier pluriannuel 2021-2027 de l'UE et NextGenerationEU. Tous les montants sont exprimés en milliards d'EUR, en prix courants.

Source: Commission européenne.

NextGenerationEU fonctionne grâce à une approche sur mesure et axée sur les performances.

Avec une enveloppe sans précédent pouvant atteindre 807 milliards d'EUR⁹, NextGenerationEU a considérablement accru la force de frappe du budget de l'UE. Son programme clé, la facilité pour la reprise et la résilience, est un outil unique et innovant pour financer les investissements et les réformes. Les États membres présentent leurs plans pour la reprise et la résilience, lesquels prévoient des réformes et des investissements qui répondent aux six grands domaines d'action de la facilité, aux recommandations par pays adoptées par le Conseil dans le cadre du Semestre européen et aux objectifs écologiques et numériques. Le financement accordé au titre de la facilité dépend de la bonne mise en œuvre des investissements et des réformes prévus dans les plans, conformément à l'approche axée sur la performance du nouveau budget à long terme (voir encadré ci-dessous). Vingt-deux plans nationaux pour la reprise et la résilience avaient été adoptés à la fin de l'année.

Le budget à long terme et NextGenerationEU: le budget de l'UE est axé sur la réalisation des objectifs

La performance et les résultats sont au cœur du nouveau budget à long terme et de NextGenerationEU. Les nouveaux programmes ont été conçus pour produire des résultats tangibles sur le terrain. Dans le cas de la facilité pour la reprise et la résilience, les paiements sont explicitement liés à la réalisation des jalons et des cibles par les États membres. En outre, chaque programme de l'UE contient des objectifs clairs et ambitieux ainsi que des indicateurs connexes devant permettre de garantir la réalisation des objectifs en question. La Commission a publié en juin 2021 une communication décrivant le nouveau cadre de performance¹⁰.

Le nouveau budget à long terme a également été l'occasion de réexaminer l'efficacité de l'exécution du budget de l'UE. Les programmes doivent s'inscrire dans une approche plus intégrée des défis stratégiques, à l'image de l'«instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde», qui regroupe la plupart des anciens programmes d'action extérieure de l'UE dans le budget de l'UE. On peut aussi citer le remaniement des agences exécutives de la Commission, qui a donné naissance à de nouvelles agences (parmi lesquelles la nouvelle Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique) afin de mettre leurs portefeuilles en parfaite cohérence avec les priorités stratégiques de la Commission et d'exploiter les synergies entre les programmes et les politiques.

L'UE a fourni des liquidités aux États membres en utilisant toutes les ressources budgétaires disponibles.

Au titre de la facilité pour la reprise et la résilience, les États membres ont reçu 64 milliards d'EUR en 2021, principalement sous la forme d'un préfinancement pour les plans nationaux pour la reprise et la résilience des États membres dont les plans ont été approuvés¹¹. La mise en œuvre de la politique de cohésion s'est accélérée en 2021 et un montant record de 69 milliards d'EUR a été versé aux États membres, notamment en raison de la réaction rapide à la crise de la COVID-19. Mises en place en 2020, les initiatives d'investissement en réaction au coronavirus ont permis de mobiliser de façon totalement flexible tous les fonds restants dans les programmes de la politique de cohésion pour la période 2014-2020. 23 milliards d'EUR ont été réaffectés au secteur de la santé et à des mesures de réponse aux effets de la crise. Enfin, un financement supplémentaire NextGenerationEU de 7 milliards d'EUR a été versé au titre de REACT-EU, ce qui a permis aux États membres de recevoir un total de 140 milliards d'EUR de liquidités en 2021.

Au-delà des liquidités, le budget de l'UE est un vecteur de solidarité européenne. À la pandémie de COVID-19 sont venues d'ajouter des catastrophes naturelles, telles que des incendies de forêt provoqués par la sécheresse et de graves inondations, qui ont durement touché de nombreux États

⁹ 807 milliards d'EUR en prix courants, 750 milliards d'EUR aux prix de 2018.

¹⁰ https://ec.europa.eu/info/publications/communication-eu-budget-performance-framework-2021-2027_fr

¹¹ Voir l'annexe 3 pour de plus amples informations.

membres. Par l'intermédiaire de son mécanisme de protection civile, l'UE a apporté une aide d'urgence de 332 millions d'EUR aux États membres touchés. En 2021, le mécanisme a été activé à 114 reprises. En 2022, la guerre en Ukraine a déjà déclenché la plus grande opération d'urgence depuis la création du mécanisme.

L'effort de relance vise à construire un avenir plus vert et plus numérique. L'UE a porté son ambition en matière de financement lié au climat à 30 % du budget global de l'UE, y compris NextGenerationEU, ce qui cadre aussi avec les engagements pris au niveau mondial par l'UE, notamment l'accord de Paris et les objectifs de développement durable. Dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience, au moins 37 % des financements seront consacrés à des investissements et des réformes visant à lutter contre le changement climatique et au moins 20 % à la transition numérique. Bon nombre des plans nationaux pour la reprise et la résilience adoptés à la fin de 2021 dépassent ces exigences minimales, ce qui témoigne de l'engagement commun en faveur de la double transition climatique et numérique dans l'ensemble de l'UE. Dans l'ensemble, les États membres se sont engagés à consacrer environ 40 % du financement à la lutte contre le changement climatique et environ 26 % à la transition numérique. La sortie des énergies fossiles et la transition numérique sont des enjeux clés, non seulement pour améliorer notre résilience au sortir de la pandémie, mais aussi pour renforcer notre autonomie stratégique ouverte et résister aux répercussions de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. Les grandes priorités sont mises en évidence dans l'encadré ci-dessous.

La double transition dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience: grandes priorités pour le climat et le numérique

- En ce qui concerne l'atténuation du changement climatique et la lutte contre celui-ci, environ trois quarts des financements sont consacrés à la transition énergétique et à la construction de transports durables. Pour parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050, l'accent est mis à la fois sur l'augmentation de l'approvisionnement énergétique provenant de sources propres et sur la diminution de la demande globale d'énergie. Parmi les domaines d'investissement figurent l'accélération de la production d'énergie renouvelable et de nombreux projets axés sur l'efficacité énergétique visant par exemple à améliorer la qualité des bâtiments et de leur isolation.
- Pour faire avancer la transition numérique et relever les défis dans ce domaine, les réformes et les investissements visent à mettre en place des services publics numériques (37 %), à accroître le niveau de numérisation des entreprises, en particulier des petites et moyennes entreprises (20 %), et à doter les citoyens des compétences numériques nécessaires pour être acteurs de ces changements (17 %)¹². Conformément à la communication relative à la décennie numérique¹³, dans laquelle la Commission souligne l'importance des services publics numériques, les mesures consistent notamment à mettre en place des solutions d'administration en ligne pour moderniser et améliorer les processus d'administration publique, par exemple en intégrant des solutions d'identification électronique dans les processus administratifs et en garantissant l'interopérabilité entre différentes plateformes publiques numériques.

Pour la première fois, les principaux objectifs stratégiques généraux de l'UE, dont la lutte contre le changement climatique, sont pleinement intégrés dans les programmes budgétaires de l'UE. Dans le cadre de son dossier relatif au *rapport annuel sur la gestion et la performance du budget de l'UE*, la Commission présente les méthodes utilisées pour déterminer la contribution du budget de l'UE à trois de ces objectifs stratégiques.

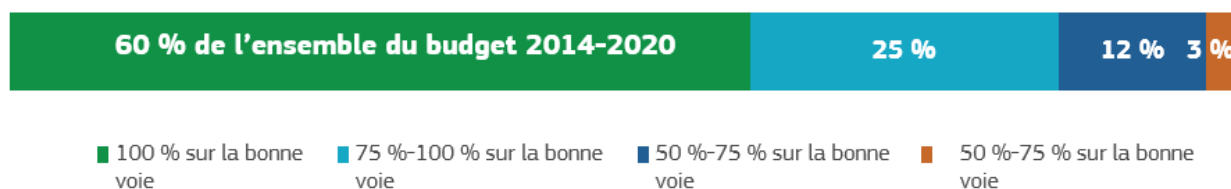
¹² Les chiffres ont été calculés conformément aux méthodes définies aux annexes VI et VII du règlement établissant une facilité pour la reprise et la résilience.

¹³ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52021DC0118>

- Pour ce qui est de la lutte contre le changement climatique, la méthode de suivi actualisée repose sur une classification des interventions fondée sur les effets. Elle a été inscrite de manière cohérente dans tous les actes de base clés.
- En ce qui concerne l'arrêt et l'inversion du déclin de la biodiversité, la méthode de suivi a également été revue de fond en comble.
- Concernant l'égalité entre les femmes et les hommes, une méthode pilote est appliquée, ce qui témoigne du fait que la majeure partie du budget de l'UE est susceptible de contribuer positivement à la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'UE a utilisé son budget de manière efficace et flexible pour répondre à différents défis mondiaux. Soucieuse de remédier au déficit d'investissement structurel à l'échelle mondiale, l'UE a lancé l'initiative «Global Gateway», dans le cadre de laquelle 300 milliards d'EUR seront mobilisés par les institutions de l'UE et les États membres selon l'approche Équipe Europe, l'objectif étant de soutenir les investissements dans les infrastructures numériques, énergétiques et de transport ainsi que de renforcer les systèmes de santé, d'éducation et de recherche. Pour ce qui est de répondre aux besoins plus immédiats, l'accent a été mis sur la fourniture de vaccins contre la COVID-19 aux pays tiers et sur le soutien aux solutions à la crise des réfugiés déclenchée par les événements en Afghanistan et en Syrie. L'accord budgétaire accompagnant le train de mesures pour les réfugiés syriens à l'automne 2021 a marqué une étape importante. Dans le même temps, les tensions avaient déjà commencé à s'intensifier aux frontières orientales de l'UE en 2021, où les mouvements migratoires étaient instrumentalisés pour exercer une pression politique sur l'UE. Sur le plan budgétaire, ces différents défis ont nécessité une adaptation proactive des priorités et une utilisation importante des mécanismes de flexibilité en place. Le volet relatif à l'action extérieure a mobilisé 0,9 milliard d'EUR, soit la plus grande partie des 2 milliards d'EUR de renforcements budgétaires utilisés en 2021.

Pendant la phase de transition entre les budgets à long terme, les programmes de l'UE relevant du budget 2014-2020 continuent d'être mis en œuvre et de produire des résultats pour les citoyens de l'UE. Le budget de l'UE est avant tout un budget d'investissement axé sur l'apport d'une valeur à long terme à l'UE. De nombreux programmes ont continué à progresser dans la réalisation de leurs objectifs de performance respectifs. Comme indiqué sur le graphique ci-dessous, pour les programmes représentant 85 % du budget de l'UE, la grande majorité des indicateurs de performance sont sur la bonne voie. Les annexes 1 et 4 du présent rapport fournissent plus de détails sur les différents programmes et leurs performances.



Découpage du budget 2014-2020 en fonction de l'état d'avancement des programmes sous-jacents. Le graphique présente l'état d'avancement des programmes, mesuré à l'aune de la part des indicateurs sélectionnés pour la vue d'ensemble des performances des programmes qui ont atteint ou sont en bonne voie d'atteindre leurs objectifs respectifs. Par exemple, pour les programmes représentant 60 % du budget 2014-2020, tous les indicateurs ont atteint ou sont en bonne voie d'atteindre leurs objectifs respectifs.

Source: Commission européenne.

Une capacité d'emprunt de pointe permet à NextGenerationEU d'obtenir des résultats

Pour financer NextGenerationEU, la Commission a mis en place un programme efficace d'émission d'obligations en un temps record. N'ayant officiellement commencé ses travaux qu'au début de l'année 2021, la Commission a émis la première obligation le 15 juin 2021, remportant un grand succès et générant une demande sans précédent. À la fin de 2021, la Commission avait levé près de 93,5 milliards d'EUR de financement à long terme, complétés par des titres de créance à court terme de l'UE, afin de financer les premiers versements prévus en faveur des États membres au titre de NextGenerationEU. Ces nouvelles obligations de l'UE ont été très bien accueillies par les marchés, notamment en assumant le rôle d'actif sûr libellé en euros, produit que le marché demande depuis un certain temps. En 2021, le coût d'emprunt pour les emprunts à dix ans était essentiellement négatif et nettement inférieur à la moyenne des coûts d'emprunt des différents États membres.

La stratégie de financement de NextGenerationEU est aussi guidée par nos objectifs stratégiques, comme en témoigne l'émission de jusqu'à 250 milliards d'EUR d'obligations vertes. En septembre 2021, la Commission a publié le projet détaillé de son programme d'obligations vertes, le cadre pour les obligations vertes NextGenerationEU¹⁴. Ce cadre définit les modalités et les conditions de ses obligations vertes conformément aux meilleures pratiques du marché. Il a été certifié par des experts externes, donnant ainsi aux investisseurs potentiels l'assurance que le produit des émissions d'obligations vertes de l'UE sera utilisé pour financer des investissements et des réformes véritablement écologiques.

La première émission d'obligations vertes NextGenerationEU a été un succès à de nombreux égards. Avec 12 milliards d'EUR levés en octobre 2021, la première émission de l'UE a été la plus importante émission d'obligations vertes au monde à ce jour. Le fait qu'elle ait été sursouscrite 11 fois témoigne de la forte demande du marché pour un tel actif. Ces obligations vertes contribuent également à accélérer un cercle vertueux de financement des investissements durables. À la suite de la première émission, la Commission a levé 2,5 milliards d'EUR supplémentaires d'obligations vertes dans le cadre du programme d'obligations vertes de l'UE en 2021, et 6 milliards d'EUR à la fin du mois de mai 2022. Au cours des prochaines années, ce programme devrait faire de l'UE le plus grand émetteur d'obligations vertes au monde, ce qui stimulera la finance verte de manière plus générale et renforcera l'attrait de l'euro pour les investisseurs mondiaux, et donc son rôle international.

Malgré les conditions difficiles du marché en 2022, la demande en obligations de l'UE n'a pas fléchi. En raison de l'invasion non provoquée et injustifiée de l'Ukraine par la Russie et du contexte économique au sens large, les marchés obligataires ont été soumis récemment à une forte pression. Malgré ces conditions difficiles, la Commission n'a eu aucune difficulté à mettre d'autres obligations sur le marché, même si les coûts d'emprunt ont augmenté du fait des conditions globalement plus difficiles du marché. Grâce à la flexibilité offerte par sa stratégie de financement diversifiée, la Commission pourra poursuivre son programme de financement de manière efficace au regard des coûts. Les obligations vertes NextGenerationEU ont continué de susciter une demande exceptionnelle et des réactions positives, en partie grâce à la publication du tableau de bord des obligations vertes¹⁵.

¹⁴ https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/about_the_european_commission/eu_budget/

[nextgenerationeu_green_bond_framework.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/about_the_european_commission/eu_budget/nextgenerationeu_green_bond_framework.pdf)
¹⁵ https://ec.europa.eu/info/strategy/eu-budget/eu-borrower-investor-relations/nextgenerationeu-green-bonds/dashboard_fr

Après une année 2021 difficile, les pressions sur le budget de l'UE augmenteront encore en 2022

L'adoption tardive du cadre financier pluriannuel 2021-2027 a posé de réelles difficultés en 2021. Les actes juridiques établissant la nouvelle génération de programmes n'ont été adoptés par les colégislateurs qu'au cours de l'année 2021. Toutefois, grâce à des travaux préparatoires intensifs, la Commission a pu lancer un grand nombre de programmes sans retard, en particulier ceux gérés directement par l'institution elle-même. Dans le cadre de la gestion partagée, l'adoption tardive du règlement portant dispositions communes, établissant le cadre réglementaire pour les programmes en gestion partagée avec les États membres (tels que les fonds de la politique de cohésion), a empêché la mise en œuvre des nouveaux programmes en 2021, même si les préparatifs sur le terrain ont commencé. Alors que le budget 2021 a été reporté aux années suivantes, la Commission travaille activement avec les États membres pour adopter des accords de partenariat et des programmes dans les meilleurs délais.

Le fait de concentrer la politique de cohésion sur la lutte contre la COVID-19 a permis à l'UE de réagir rapidement. La flexibilité supplémentaire introduite dans l'utilisation des fonds de cohésion a permis à l'UE de fournir très rapidement des liquidités aux États membres en accélérant considérablement les paiements. Tout en étant indispensable pour aider les États membres à répondre aux besoins immédiats résultant de la crise dans les secteurs de la santé, de l'emploi et des entreprises, en particulier des petites et moyennes entreprises, la réorientation des fonds de cohésion a eu pour effet de détourner temporairement le soutien de certaines priorités d'investissement à long terme. Le programme REACT-EU, dont l'objectif est de préparer la transition écologique et numérique, a fourni la possibilité de contrebalancer cette redéfinition à court terme des priorités des fonds de cohésion, en permettant la reprise de projets précédemment interrompus en raison de besoins d'urgence.

L'année 2022 comportera aussi son lot d'incertitudes et de défis, y compris pour le budget de l'UE. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 a déclenché de nouvelles dynamiques majeures qui ont des conséquences profondes pour l'Ukraine ainsi que pour l'UE, son économie et sa société. Dans le même temps, nous sommes confrontés à plusieurs autres défis: la pandémie n'est pas terminée, le risque d'apparition de nouveaux variants demeure, et il est essentiel de continuer à faire preuve de vigilance. L'inflation se situe à des niveaux jamais vus depuis des décennies, ce qui réduit la capacité financière effective du budget de l'UE, ce dernier étant ajusté sur la base d'un déflateur fixe de 2 %, soit un coefficient bien en deçà du niveau réel de l'inflation. Les tensions dans la chaîne d'approvisionnement contribuent à l'augmentation des pressions inflationnistes et compromettent l'autonomie stratégique ouverte de l'UE dans des domaines tels que les circuits intégrés. Le nombre de catastrophes naturelles semble augmenter.

Ces défis exerceront une pression supplémentaire sur le budget de l'UE ainsi que sur sa gestion et sa mise en œuvre, et soulignent la nécessité d'un programme axé sur le renforcement de la résilience. Compte tenu du degré élevé d'incertitude concernant l'évolution de la guerre en Ukraine, il est actuellement impossible d'estimer les besoins de financement en Ukraine et dans l'UE. Toutefois, ces besoins seront importants. Au début de l'année 2022, la Commission s'est attachée à apporter une aide d'urgence à l'Ukraine et aux personnes contraintes de fuir le pays. À la fin du mois de mai 2022, la Commission avait déjà décaissé la totalité du budget de 1,2 milliard d'EUR¹⁶ provenant du nouveau programme d'assistance macrofinancière d'urgence en faveur de l'Ukraine. Un ensemble de mesures d'urgence de plus de 550 millions d'EUR provenant du budget de l'UE a apporté un soutien supplémentaire, combinant diverses mesures telles que l'aide d'urgence et l'aide

¹⁶ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_22_3183

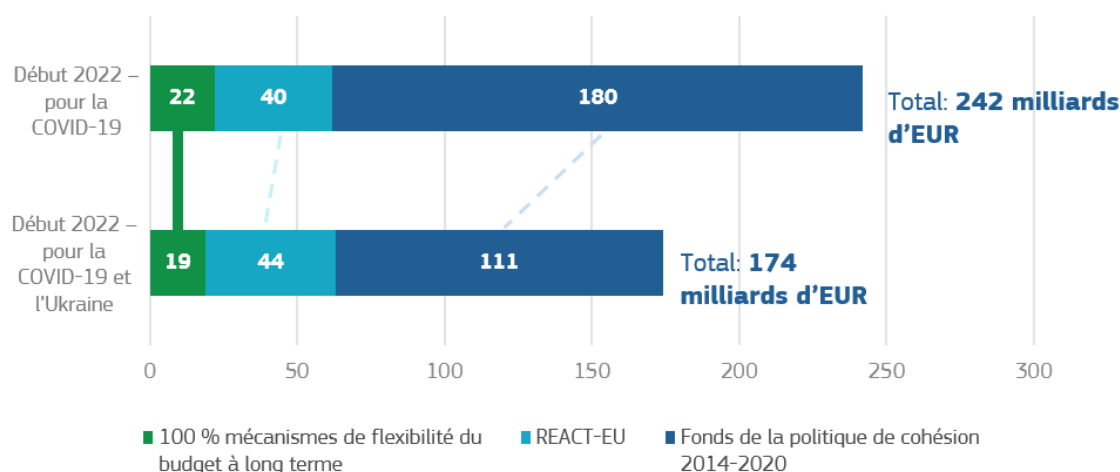
humanitaire ainsi qu'un contrat de renforcement de l'État et de la résilience. En outre, le budget de l'UE mobilise à présent 800 millions d'EUR, comme promis le 9 avril et le 5 mai. Le 18 mai 2022, la Commission a proposé d'accorder à l'Ukraine une nouvelle assistance macrofinancière exceptionnelle en 2022 sous la forme de prêts d'un montant maximal de 9 milliards d'EUR.

Afin d'aider les États membres, sur proposition de la Commission, les colégislateurs sont convenus d'accroître la flexibilité des fonds restants de la politique de cohésion pour la période 2014-2020, y compris de REACT-EU et des fonds consacrés aux affaires intérieures.

Face à la nécessité absolue de fournir des liquidités et un soutien, il a aussi été nécessaire de réorienter les interventions financées au titre des programmes de cohésion et d'affaires intérieures pour la période 2014-2020, ce qui a entraîné les difficultés opérationnelles susmentionnées.

Bien qu'une part importante des fonds mis à disposition dans le cadre de la gestion budgétaire flexible ait été utilisée, les montants restants doivent être mobilisés pour faire face à deux crises majeures.

Le graphique ci-dessous montre qu'au début de 2021, sans compter la facilité pour la reprise et la résilience, un montant maximal de 242 milliards d'EUR était disponible pour relever les différents défis, à savoir les effets internes de la COVID-19 dans l'UE. Début 2022, un montant maximal de 174 milliards d'EUR était disponible pour faire face à la fois aux effets immédiats de la COVID-19 et aux conséquences de la guerre d'agression russe en Ukraine. Ces montants étant des limites supérieures, les montants effectivement disponibles sont inférieurs. Dans le cadre de la politique de cohésion, y compris de REACT-EU, les montants actuellement disponibles qui ne nécessitent pas de réaffectations depuis d'autres priorités et qui peuvent être utilisés pour faire face aux répercussions économiques de la COVID-19 ou couvrir les dépenses destinées à accueillir des réfugiés en provenance d'Ukraine au titre de l'action de cohésion pour les réfugiés en Europe (CARE) s'élèvent à 17 milliards d'EUR, de sorte que toute contribution au-delà de ces 17 milliards d'EUR nécessiterait une réorientation depuis d'autres priorités stratégiques. En outre, la flexibilité budgétaire à long terme couvre des montants sur sept ans, qui ne sont donc pas disponibles pour une seule année.



Ressources disponibles grâce à des mécanismes de flexibilité spécifiques et à une utilisation flexible des fonds de cohésion. Tous les montants sont exprimés en milliards d'EUR.

Source: Commission européenne.

Les marges annuelles et la flexibilité du budget à long terme de l'UE sont faibles par rapport au budget annuel. Au total, les marges et les instruments de flexibilité prévus par le nouveau budget à long terme sur l'ensemble de la période de sept ans s'élèvent à un maximum de 22 milliards d'EUR, soit environ 3 milliards d'EUR par an. Si l'on compare ce chiffre à un budget annuel d'environ 170 à

180 milliards d'EUR, la flexibilité est inférieure à 2 %. La Commission a pu mobiliser d'importantes liquidités en 2021, principalement grâce à l'accroissement de la flexibilité des fonds de la politique de cohésion pour la période 2014-2020 et à l'existence de NextGenerationEU. Une fois utilisées, ces options ne sont plus disponibles, ce qui réduit considérablement la marge de manœuvre du budget de l'UE. Le recours à des redéploiements à grande échelle de fonds provenant de programmes existants nécessiterait des choix stratégiques, car cela aurait une incidence sur la capacité à long terme du budget de l'UE à respecter les priorités stratégiques énoncées dans les objectifs des différents programmes.

En outre, l'agression russe contre l'Ukraine pose des défis pour lesquels il n'existe pas encore de solution budgétaire à long terme. L'ensemble de l'aide fournie jusqu'à présent s'est concentrée sur la satisfaction des besoins immédiats engendrés par l'arrivée d'un grand nombre de réfugiés ukrainiens dans l'UE et sur la fourniture d'une aide humanitaire et d'autres aides à l'Ukraine et aux pays voisins. Toutefois, la guerre contre l'Ukraine aura des répercussions importantes bien au-delà de la situation humanitaire et sécuritaire immédiate. L'Ukraine devra compter sur le soutien international pendant la guerre et dans la phase de reconstruction après le conflit, ce qui nécessitera un effort très important entraînant des besoins financiers importants à court et à long terme. De nouveaux défis tels que la forte inflation, la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et d'autres effets d'entraînement nécessitent également des solutions budgétaires au niveau de l'UE. Ces besoins imprévus engendrés par une guerre en Europe vont bien au-delà des moyens disponibles dans le cadre financier pluriannuel actuel et dans NextGenerationEU. Il faudra donc trouver d'autres sources de financement.

Le 18 mai 2022, la Commission a présenté REPowerEU, un plan visant à réduire rapidement la dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes. REPowerEU¹⁷ propose un ensemble supplémentaire d'actions visant à réaliser des économies d'énergie, à produire de l'énergie propre et à diversifier nos approvisionnements énergétiques, l'objectif final étant de parvenir à un système énergétique plus résilient et à une véritable union de l'énergie. La Commission a proposé que REPowerEU soit mis en œuvre par l'intermédiaire de la facilité pour la reprise et la résilience et a suggéré un certain nombre de sources de financement pour renforcer le financement de la facilité à cette fin, notamment par le redéploiement de fonds provenant de programmes existants et la création de ressources supplémentaires.

Des instruments efficaces sont en place pour garantir une bonne gestion financière

Afin d'utiliser au mieux l'argent des contribuables, il est essentiel de veiller à ce que le financement parvienne aux bénéficiaires visés dans le respect des règles applicables. Pour atteindre cet objectif, la Commission s'appuie sur un certain nombre d'instruments qui se sont révélés adaptés au fil des ans.

Le système de gouvernance et la chaîne de responsabilité de la Commission sont adaptés à sa structure et à son rôle uniques. Le collège des commissaires est politiquement responsable de la gestion du budget de l'UE. Il délègue la gestion opérationnelle quotidienne aux 51 ordonnateurs délégués¹⁸, qui gèrent et dirigent leurs services et sont responsables de la part du budget de l'UE

¹⁷ https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/repower-eu-affordable-secure-and-sustainable-energy-europe_fr

¹⁸ Le terme «ordonnateurs délégués» désigne les directeurs généraux des services de la Commission, les chefs d'agences exécutives, d'offices, de services, de task forces, etc. L'article 74, paragraphe 1, du



exécutée dans leur service. Leurs rapports annuels d'activité contiennent une déclaration d'assurance sur l'utilisation des ressources qui leur sont allouées, qu'ils peuvent assortir de réserves en cas de faiblesses.

Le cadre de contrôle interne de la Commission constitue une garantie essentielle pour le fonctionnement de la Commission. C'est d'autant plus le cas dans le contexte de la pandémie et des mesures de réaction qui en découlent. En 2021, la Commission a continué de suivre de près les risques découlant de la pandémie et leur atténuation effective. La stratégie antifraude de la Commission a continué de jouer un rôle important dans la prévention d'une éventuelle utilisation abusive des fonds de l'UE.

En 2021, les services concernés ont accordé une attention particulière à l'adaptation de leurs systèmes de contrôle interne aux besoins de NextGenerationEU, que ce soit en mettant en place une politique de haut niveau en matière de risques et de conformité pour les activités d'emprunt et de prêt ou en élaborant des stratégies d'audit et de contrôle spécifiques pour les dépenses au titre de la facilité pour la reprise et la résilience.

Dans son cadre de contrôle interne, la Commission s'appuie sur des stratégies de contrôle pluriannuelles et différenciées en fonction des risques pour prévenir, détecter et corriger les erreurs et les faiblesses des systèmes de contrôle. Les programmes de dépenses de l'UE sont, de par leur conception, pluriannuels, de même que les stratégies de contrôle correspondantes. Par conséquent, la détection et la correction des erreurs peuvent avoir lieu à tout moment, jusqu'au moment de la clôture à la fin du cycle de vie d'un programme. En outre, les stratégies de contrôle sont adaptées aux différents modes de gestion, acteurs concernés, domaines d'action et/ou méthodes de financement et aux risques qui y sont associés. Cette différenciation des stratégies de contrôle est nécessaire afin de garantir que les contrôles soient efficaces au regard des coûts, c'est-à-dire qu'ils ménagent le juste équilibre entre un faible niveau d'erreurs (efficacité), des paiements rapides (efficacité) et des coûts raisonnables (économie).

La Commission et les États membres effectuent chaque année des centaines de milliers de contrôles. La Commission obtient son assurance en partant de la base et à un niveau détaillé, c'est-à-dire par programme ou autre segment de dépenses pertinent. Cette démarche permet à la Commission de détecter les faiblesses et les erreurs, de déceler les causes profondes des erreurs systémiques, de prendre des mesures correctives ciblées et de veiller à ce que les enseignements tirés soient pris en considération dans la conception des futurs programmes financiers.

Dans le domaine de l'agriculture 	Dans le domaine de la cohésion 
Plus de 900 000 contrôles ont été effectués par les États membres et 97 audits ont été réalisés par la Commission.	La Commission a examiné les rapports annuels et les avis concernant 416 programmes et a procédé à 61 audits.

règlement financier dispose que «[l']ordonnateur est chargé dans l'institution de l'Union concernée d'exécuter les recettes et les dépenses conformément au principe de bonne gestion financière, notamment en faisant rapport sur la performance, et d'en assurer la légalité et la régularité ainsi que de veiller à l'égalité de traitement entre destinataires».

Les résultats des contrôles de la Commission confirment que le budget de l'UE est bien géré

La Commission et les États membres prennent des mesures pour prévenir et corriger les faiblesses et les erreurs. Les principaux mécanismes de prévention de la Commission consistent en des contrôles et audits ex ante (voir l'annexe 5 de la partie III), notamment des audits des systèmes visant à détecter les faiblesses dans les systèmes de gestion et de contrôle des partenaires chargés de la mise en œuvre. Dans le cadre de la gestion partagée, les autorités des États membres effectuent également des vérifications et des audits. Lorsque les mécanismes de prévention n'ont pas été efficaces, les erreurs concernant les dépenses de l'UE sont détectées et corrigées après les paiements de la Commission par les États membres et la Commission.

Les contrôles et audits de la Commission sont efficaces.

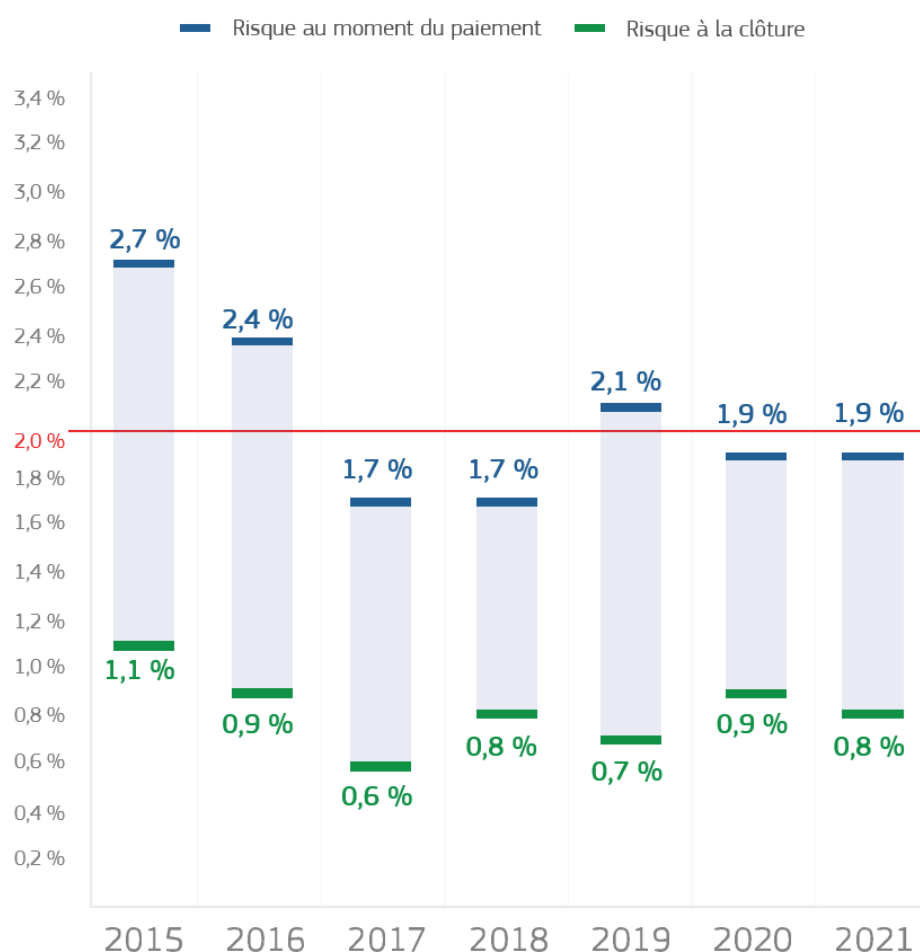
À la suite de ses contrôles et audits, la Commission a mis en œuvre, en 2021, des mesures préventives et correctives pour un montant de 1 063 millions d'EUR, ventilé en 298 millions d'EUR de mesures préventives et 765 millions d'EUR de mesures correctives. Ces sommes portent à 26 milliards d'EUR le montant cumulé des mesures préventives et correctives mises en œuvre pour les années 2017 à 2021. En outre, les États membres eux-mêmes ont mis en œuvre des mesures préventives et correctives pour un montant total de 4 557 millions d'EUR en 2021, en partie sur la base d'audits de la Commission.

D'une manière générale, le risque au moment du paiement est inférieur au seuil de signification de 2 %. La Commission estime qu'après ses contrôles préventifs, le niveau d'erreur subsistant, c'est-à-dire le risque au moment du paiement, est de 1,9 %¹⁹. Ce résultat est semblable à celui de 2020. Compte tenu du caractère pluriannuel des programmes de financement, la Commission déploie des efforts considérables pour effectuer des contrôles après les paiements et pour apporter des corrections jusqu'à la clôture des programmes. Ces efforts se retrouvent dans le risque estimé à la clôture²⁰, qui correspond au risque au moment du paiement moins les prévisions de la Commission concernant les corrections futures.

¹⁹ Ce résultat n'inclut pas les dépenses au titre de la facilité pour la reprise et la résilience, pour lesquelles les résultats des contrôles sont présentés séparément sur la base d'une évaluation qualitative.

²⁰ Dans le cas de la politique agricole commune, le terme «montant final à risque estimé» est utilisé pour attirer l'attention sur le fait qu'il n'y a pas de clôture définie pour les mesures du Fonds européen agricole de garantie.

Pour 2021, le risque à la clôture est estimé à 0,8 %. Comme ce chiffre est nettement inférieur au seuil de 2 %, également utilisé par la Cour des comptes européenne, la Commission considère que le budget dans son ensemble est efficacement protégé, ce que l'auditeur interne confirme dans son avis²¹.

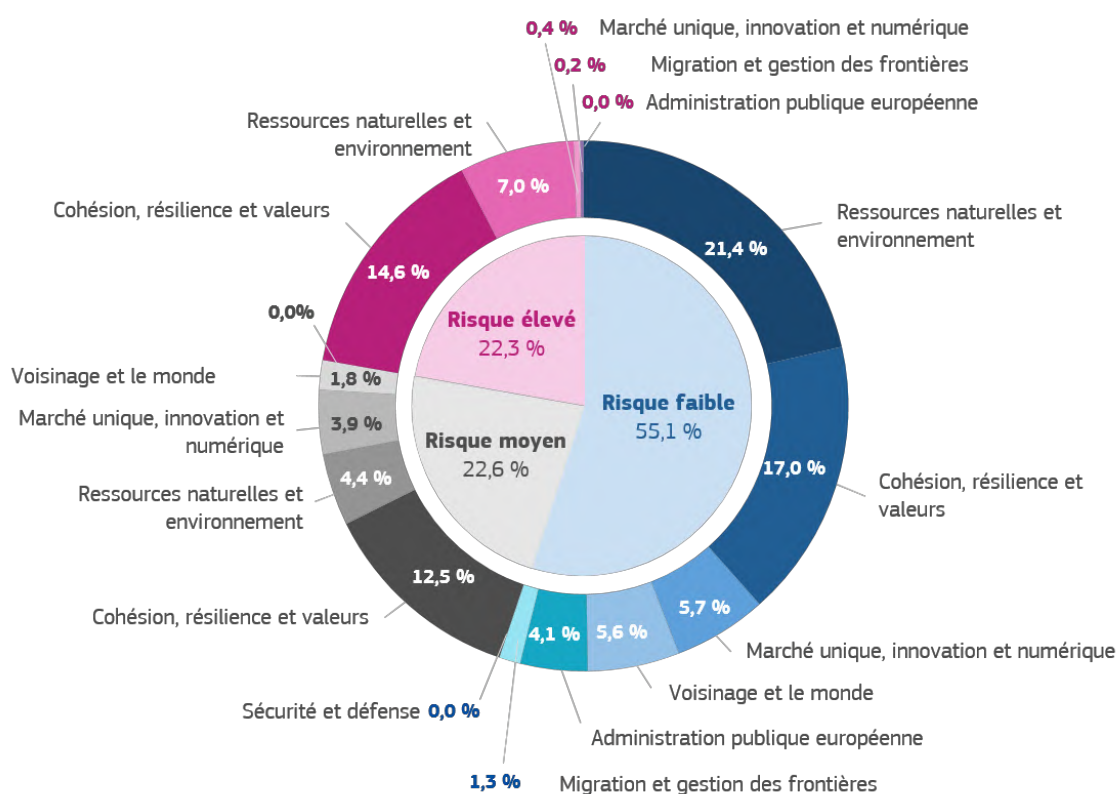


Risque au moment du paiement et à la clôture pour la Commission européenne pour la période 2015-2021.

Source: Commission européenne, rapports annuels 2015-2021 sur la gestion et la performance du budget de l'UE.

Malgré ce bon résultat global, la Commission identifie les programmes qui présentent un niveau de risque plus élevé, ce qui lui permet de faire porter son action là où elle importe le plus. Grâce à son analyse détaillée, la Commission dispose de données probantes qui démontrent le niveau de risque différencié pour les dépenses de l'UE. Sur la base du risque au moment du paiement, les dépenses sont divisées en segments à risque faible (inférieur à 1,9 %), moyen (entre 1,9 % et 2,5 %) et élevé (supérieur à 2,5 %). En ce qui concerne les ressources naturelles et la cohésion, cette analyse est effectuée au niveau des différents organismes payeurs et programmes dans les États membres, démontrant ainsi que la situation est différenciée selon les programmes. Ce procédé permet également à la Commission de remédier à des faiblesses spécifiques, même pour des politiques qui, prises globalement, présentent un faible risque, telle que la politique agricole commune.

²¹ Voir annexe 2, section 3.2, «Travaux du service d'audit interne et avis global».



Catégorisation des dépenses par la Commission européenne en segments à risque élevé, moyen et faible, en pourcentage du total des dépenses concernées pour 2021.

Source: Commission européenne.

En particulier, les éléments suivants comportent des dépenses à risque élevé: certains programmes pour les fonds de la politique de cohésion qui présentent de graves déficiences et/ou des taux d'erreur maximaux supérieurs à 2,5 %; les programmes relevant des fonds de la politique de cohésion et les organismes payeurs pour les paiements directs liés à l'agriculture, les mesures de marché et le développement rural qui présentent un risque pour les paiements supérieur à 2,5 %; et les dépenses liées à des subventions complexes dans d'autres programmes de financement. Tout niveau de risque qui reste élevé est signalé de manière transparente par l'émission de réserves. Pour 2021, 16 réserves ont été émises, d'une incidence financière totale de 987 millions d'EUR, ce qui représente moins de 1 % des dépenses totales. Ces réserves sont une pierre angulaire de la chaîne de responsabilité. Elles décrivent les problèmes et les lacunes rencontrés, ainsi que les mesures envisagées pour y remédier.

Outre l'application de corrections financières et les recouvrements, la Commission prend des mesures pour remédier aux faiblesses entraînant des risques moyens et élevés. Parmi ces mesures figurent des actions de communication visant les bénéficiaires les plus enclins aux erreurs, le recours plus fréquent aux formes simplifiées de subventions, la mise en place de meilleurs contrôles et le renforcement des capacités des autorités nationales dont les systèmes de gestion et de contrôle présentent des lacunes.

La facilité pour la reprise et la résilience est entrée dans la phase de mise en œuvre

Créée au début de l'année 2021, la facilité pour la reprise et la résilience est un nouvel instrument fondé sur les performances, de nature exceptionnelle et temporaire, au service de la relance de l'UE. Dotée d'une enveloppe totale de 723,8 milliards d'EUR (en prix courants), soit 338 milliards d'EUR de subventions et 385,8 milliards d'EUR de prêts, la facilité a pour objectif d'atténuer les conséquences sociales et économiques de la pandémie de COVID-19 et de promouvoir une reprise durable axée sur les transitions écologique et numérique. Les États membres sont les bénéficiaires des fonds, qui sont versés en fonction de la réalisation de jalons et de cibles prédéfinis.

Vingt-deux plans pour la reprise et la résilience ont été approuvés par la Commission et adoptés par le Conseil en 2021. Ces plans représentent une enveloppe totale de 291 milliards d'EUR de financements non remboursables et de 154 milliards d'EUR de prêts. Ces 22 plans pour la reprise et la résilience comportent au total de plus de 3 700 mesures (dont un tiers environ sont des réformes et deux tiers des investissements), ainsi que plus de 5 100 jalons et cibles à atteindre d'ici à 2026.

Les fonds seront versés en plusieurs tranches en fonction de la réalisation des jalons et des cibles que les États membres se sont engagés à atteindre. En 2021, la Commission a versé 54 milliards d'EUR de préfinancements à 20 États membres²², ce qui a contribué à donner un coup d'accélérateur à la mise en œuvre des mesures d'investissement et de réforme décrites dans les plans pour la reprise et la résilience des États membres. Après avoir reçu une demande de paiement en novembre 2021, la Commission a versé à l'Espagne un premier paiement de 10 milliards d'EUR, ce pays ayant atteint, avant la fin de 2021, les jalons et cibles convenus.

Étant donné que le mécanisme est un instrument fondé sur les performances, la légalité et la régularité des paiements effectués par la Commission dépendent de la réalisation effective des jalons et des cibles. Les États membres sont responsables au premier chef de la protection des intérêts financiers de l'UE, y compris de la vérification du respect du droit de l'Union et du droit national applicables. À cette fin, ils mettent en place des cadres de contrôle appropriés au niveau national, notamment en vue de prévenir, de détecter et de corriger la fraude, la corruption et les conflits d'intérêts et d'éviter le double financement.

En conséquence, les contrôles de la Commission mettent l'accent sur le respect des jalons et des cibles convenus. Pour garantir une bonne gestion financière, la Commission s'appuie sur les contrôles des États membres et les complète si nécessaire aux trois étapes suivantes:

- au cours de l'évaluation des plans pour la reprise et la résilience, la Commission examine les systèmes de contrôle des États membres et invite les États membres à inclure des jalons supplémentaires dans les plans afin de remédier aux faiblesses recensées avant le premier paiement;
- au cours de la mise en œuvre de la facilité, la Commission évalue si les jalons et les cibles ont été atteints de manière satisfaisante et si toutes les autres conditions de décaissement ont été remplies. Si tel n'est pas le cas, les paiements sont suspendus ou réduits proportionnellement. Soucieuse de protéger les intérêts financiers de l'UE, la Commission contrôle également le fonctionnement des systèmes de gestion et de contrôle des États

²² L'Irlande n'a pas demandé de préfinancement et la Finlande n'a reçu son paiement qu'en janvier 2022.

membres, et plus particulièrement les mesures visant à prévenir, détecter et corriger les cas de fraude, de corruption, de conflits d'intérêts et de double financement;

- après les décaissements, la Commission peut effectuer des contrôles et des audits ex post²³ afin de vérifier le respect des jalons et des cibles. Elle peut également effectuer des audits ad hoc en cas de soupçon d'irrégularités graves. Si nécessaire, la Commission recouvrera des montants proportionnés ou exigera le remboursement anticipé des prêts.

Pour évaluer le niveau de risque associé aux opérations, la Commission procède à une évaluation qualitative des résultats des audits et des contrôles, tant au niveau des États membres qu'au niveau de la Commission. Dans un contexte où les paiements reposent sur une évaluation qualitative du respect des jalons et des cibles et où ces jalons et cibles sont très variés, les résultats des contrôles ne peuvent pas être extrapolés. Par conséquent, contrairement à d'autres programmes de financement, il est impossible de déterminer un taux d'erreur significatif fondé sur des méthodes statistiques.

Sur la base de l'évaluation positive des éléments probants attestant le respect des jalons définis dans la demande de paiement, **l'ordonnateur délégué a confirmé qu'il disposait d'une assurance raisonnable** quant à la légalité et à la régularité du paiement unique effectué en 2021 au titre de la facilité pour la reprise et la résilience.

Conclusion sur le bilan en matière de gestion

La Commission veille à ce que le budget de l'UE soit au service des citoyens. Grâce aux outils efficaces qui sont en place et à une gestion proactive du budget de l'UE, la Commission a été en mesure de réaliser ses objectifs stratégiques et de relever de multiples défis. Elle a offert à ses bénéficiaires, à ses partenaires de mise en œuvre et aux États membres le degré de flexibilité nécessaire, tout en garantissant une gestion financière saine et en maintenant un niveau approprié d'assurance quant à la gestion du budget de l'UE.

Tous les ordonnateurs délégués ont fourni une assurance raisonnable, assortie de réserves s'il y avait lieu. Les rapports annuels d'activités démontrent que tous les services de la Commission ont mis en place des contrôles internes solides et fournissent des éléments attestant les efforts entrepris pour améliorer le rapport coût-efficacité, simplifier davantage les règles et protéger adéquatement le budget de la fraude, des erreurs et des irrégularités.

Sur la base des assurances et des réserves formulées dans les rapports annuels d'activités, et compte tenu de l'avis de l'auditeur interne, le collège des commissaires adopte le présent *Rapport annuel sur la gestion et la performance du budget de l'UE – Exercice 2021* et assume la responsabilité politique générale de la gestion du budget de l'UE.

²³ Conformément à la convention de financement, des audits ex post peuvent être effectués jusqu'à cinq ans après la date de présentation du dernier paiement.

Évolutions futures: perspectives pour 2022 et au-delà

Dans un contexte marqué par des difficultés persistantes et majeures, une coopération étroite avec les autres institutions de l'UE et les États membres demeure essentielle. Comme cela a été le cas pour la pandémie, l'évolution dramatique de la situation en Ukraine rend une réponse solide et coordonnée au niveau de l'UE à la fois nécessaire et justifiée en tant que complément indispensable aux initiatives des États membres.

Les contraintes du cadre financier pluriannuel 2021-2027 restreindront la capacité de l'UE à remédier à la situation résultant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La Commission s'est engagée à faire en sorte que chaque euro du budget de l'UE soit utilisé le plus efficacement possible, notamment en réaffectant et en redéfinissant les priorités en cas de difficultés imprévues. Toutefois, il existe des limites à ce qui peut être réalisé dans les limites du cadre financier pluriannuel actuel. Une grande partie de la flexibilité du budget a déjà été utilisée pour réagir à différentes crises, de sorte qu'il y aura moins de marge de manœuvre pour réagir aux crises futures. Il convient donc de réfléchir d'urgence à la manière de veiller à ce que le budget de l'UE soit à même de répondre aux nombreuses demandes et attentes en ces temps exceptionnellement troublés.

La Commission a proposé une révision ciblée du règlement financier²⁴. Étant donné que les changements apportés par la révision de 2018 nécessitent du temps pour produire tous leurs effets, cette proposition se concentre sur l'harmonisation avec le nouveau budget à long terme, sur certaines améliorations en matière de gestion des crises fondées sur les enseignements tirés de la crise de la COVID-19 et sur une protection renforcée des intérêts financiers de l'UE.

La Commission donne suite à son engagement de continuer à fournir aux États membres un outil unique d'exploration de données et de notation des risques (Arachne). Elle aide les autorités chargées des programmes à recenser les risques pour les dépenses en adaptant l'outil mis à la disposition des États membres au titre du cadre financier précédent. La Commission continuera d'aider les États membres à utiliser cet outil efficacement. Dans le cadre de la révision en cours du règlement financier, la Commission a proposé de renforcer l'utilisation de cet outil d'exploration de données et de notation des risques.

Le 16 février 2022, la Cour de justice a confirmé la validité du règlement (UE, Euratom) 2020/2092 relatif à un **régime général de conditionnalité pour la protection du budget de l'Union**, que deux États membres, la Hongrie et la Pologne, avaient contestée. En mars 2022, la Commission a adopté des lignes directrices relatives à l'application de ce règlement. À la suite des travaux menés tout au long de l'année 2021, la Commission a envoyé une première notification à la Hongrie en avril 2022 conformément aux modalités prévues par le régime général de conditionnalité, déclenchant ainsi la procédure susceptible d'aboutir à l'imposition de mesures à l'encontre d'un État membre pour violation des principes de l'état de droit. La Commission suit en permanence l'évolution de la situation dans l'ensemble des États membres et entamera la procédure prévue au titre du règlement sur la conditionnalité si les conditions se trouvent réunies.

²⁴ Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union (refonte), COM(2022) 223.

Getting in touch with the EU

In person

All over the European Union there are hundreds of Europe Direct centres. You can find the address of the centre nearest you online (european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_en).

On the phone or in writing

Europe Direct is a service that answers your questions about the European Union. You can contact this service:

- by freephone: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certain operators may charge for these calls),
- at the following standard number: +32 22999696,
- via the following form: european-union.europa.eu/contact-eu/write-us_en.

Finding information about the EU

Online

Information about the European Union in all the official languages of the EU is available on the Europa website (european-union.europa.eu).

EU publications

You can view or order EU publications at op.europa.eu/en/publications. Multiple copies of free publications can be obtained by contacting Europe Direct or your local documentation centre (european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_en).

EU law and related documents

For access to legal information from the EU, including all EU law since 1951 in all the official language versions, go to EUR-Lex (eur-lex.europa.eu).

EU open data

The portal data.europa.eu provides access to open datasets from the EU institutions, bodies and agencies. These can be downloaded and reused for free, for both commercial and non-commercial purposes. The portal also provides access to a wealth of datasets from European countries.

